



Formation Paysage

Développer vos compétences, maîtriser les savoir-faire !

Une **nouvelle formation** reconnue par la branche professionnelle du paysage !



CERTIFICATION

Compétences relationnelles pour les services à la personne dans le secteur du paysage

Dédiée aux paysagistes expérimentés dans les travaux de petit jardinage auprès de particuliers, cette formation certifiante vous permet d'attester de votre aptitude à établir un contact agréable, professionnel et adapté à tout type de clients.

Reconnue par la branche professionnelle du paysage, cette certification témoigne de compétences relationnelles nécessaires au bon exercice des activités de petit jardinage au domicile des particuliers et constitue un réel gage de qualité de services auprès de votre clientèle.



Prêférence
FORMATIONS



CPSA
DE COMBOURG



Occit'Agri
Formations

Réseau des Centres Publics de Formation Agricole d'Occitanie



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Formation inscrite
à l'inventaire
CNCP
N° 2444

32 centres de formation répartis sur toute la France vous proposent cette certification

42 heures seulement !
C'est la durée de la formation, répartie en 3 x 2 jours

201030
C'est le code CPF de la formation.
Oui, on peut mobiliser son CPF

3, c'est le nombre de sessions programmées en Occitanie pour 2019

PUBLICS CONCERNÉS

- Les salariés paysagistes du SAP
- Les salariés des entreprises du paysage
- Tout autre public justifiant des pré-requis

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise des compétences de base en lecture et écriture.
- Maîtrise des bases techniques du métier de jardinier attestée par l'obtention d'un diplôme dans le secteur du paysage ou par 1 an d'expérience professionnelle en travaux d'entretien du paysage.

DES OBJECTIFS DE FORMATION BASÉS SUR LES COMPÉTENCES VISÉES

- Se présenter et entrer en relation avec le client et son entourage en s'adaptant à tout type de public
- Identifier les besoins du client et le conseiller en apportant son expertise professionnelle
- Gérer des situations complexes, des risques professionnels, techniques et relationnels
- Travailler en autonomie et s'organiser
- Communiquer sur son métier et son entreprise

Validation de la formation par une **Certification** reconnue par la branche professionnelle !



- Salariés du paysage : Formation financée par le FAFSEA
- Salariés autres secteurs : Consultez votre OPCA
- Demandeurs d'emplois : Consultez votre Conseiller en Évolution Professionnelle

PUBLICS CONCERNÉS

- Les salariés paysagistes du SAP
- Les salariés des entreprises du paysage
- Tout autre public justifiant des pré-requis

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise des compétences de base en lecture et écriture.
- Maîtrise des bases techniques du métier de jardinier attestée par l'obtention d'un diplôme dans le secteur du paysage ou par 1 an d'expérience professionnelle en travaux d'entretien du paysage.

DES OBJECTIFS DE FORMATION BASÉS SUR LES COMPÉTENCES VISÉES

- Se présenter et entrer en relation avec le client et son entourage en s'adaptant à tout type de public
- Identifier les besoins du client et le conseiller en apportant son expertise professionnelle
- Gérer des situations complexes, des risques professionnels, techniques et relationnels
- Travailler en autonomie et s'organiser
- Communiquer sur son métier et son entreprise

Validation de la formation par une **Certification** reconnue par la branche professionnelle !

CALENDRIER DES SESSIONS

Plusieurs sessions programmées en Occitanie : à partir du 24 Janvier 2019

Centres de formation Occitanie référencés

11- CFPPA des Pays d'Aude
Emmanuel PYCKAERT : 04 68 11 91 19
emmanuel.pyckaert@educagri.fr

31 – CFPPA Toulouse – Auzeville
Sophie BILLON : 05 61 00 99 80
sophie.billon@educagri.fr

34 – CFPPA Hérault
Catherine CERRUTI : 04 67 98 98 14
catherine.cerruti@educagri.fr



Formation référencée